



Objet : compte rendu de la séance du conseil municipal du 9 juin 2015.

Point sur le Travail des agents du service technique

- Désherbage des massifs
- Abattage des arbres morts
- Débroussaillage talus
- Installation exposition Ambroisie MJC
- Fauchage
- Entretien stade de football
- Peinture au sol « Chemin des Secrets »
- Travaux cimetière :
 - o Entretien
 - o Pose de barrière sur le muret
- Installation de grillage et muret en béton portail de l'école
- Pose radar pédagogique
- Démontage de l'ancien jeu du théâtre de Verdure
- Rebouchage de nids de poule
- Arrosage des massifs
- Montage et démontage du podium pour la fête du tennis
- Enlèvement des encombrants

Rapport annuel du délégataire 2014 service de l'eau et d'irrigation

Service de l'eau

Rapporteur Monsieur André JOUFFRE, Président SIEC

Les chiffres : 1 451 clients, 172 118 m³ consommés, 71 304 m de canalisation.

Nota : les volumes consommés sont inférieurs aux années 2010 (195 000).

Le rendement du réseau n'est pas très bon (60%), un plan d'action doit être réalisé pour diminuer les fuites.

La qualité de l'eau est bonne. Aucun contrôle avec des défauts, peu de nitrate et pas de pesticides.

Les points importants :

1) pour assurer un équilibre financier, il a été nécessaire d'augmenter le prix de l'eau à 90 centimes le m³ et l'abonnement à 50 euros par an (la commune reste parmi les moins chères des communes rurales de l'agglomération).

2) à compter du 1^{er} janvier 2015 pour respecter la loi, la vente d'eau est assujetti à la TVA au taux de 5,5 %.

3) il a été réalisé un appel d'offre pour renouveler le contrat du prestataire, à compter du 1^{er} avril 2015, c'est donc la SAUR qui assure cette mission.

4) les principaux travaux 2014 :

- changement de la pompe du forage de Pierrougier
- extension rue Saint-Martin et lotissement La Bergerie
- extension chemin du Moulin à Espeluche
- renouvellement canalisation Rue Fortuné Jacquier (en cours)

5) en appel le tribunal de Lyon a annulé l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2009 qui définissait le périmètre de protection du captage de la Vesque au motif de l'insuffisance de l'évaluation économique de la protection. L'arrêté en vigueur est redevenu celui de 1995 qui n'exclut pas la zone de carrière dans le périmètre de protection. Une nouvelle étude devra être lancée.

6) les principaux travaux de 2015 sont :

- renouvellement de la canalisation de la Rue Fortuné Jacquier
- amélioration du rendement (vanne, réservoir Espeluche, sectorisation, ...)
- extension réseau Rue René Cassin pour le lotissement « Les Grands Chênes »

Service de l'irrigation

Rapporteur Monsieur André JOUFFRE

Volumes facturés :

- 2012 : 41 124 m³ (surconsommation d'un client suite à fuite 95 000 m³)
- 2013 : 17 330 m³ (régularisation 95 000 m³)
- 2014 : 27 595 m³

La moyenne est d'environ 28 000 m³ facturés. Le rendement du réseau est de 78%, ce qui reste correct.

Remarques :

- 1) les compteurs des bornes du Tennis, du Patis et de la Gare n'ont pas évolués.
- 2) possibilité diminuer les coûts des abonnements en réduisant les souscriptions auprès du CID
- 3) contrat à renouveler en 2015
- 4) demander à SDEI un point sur les travaux d'investissement prévu au contrat

FESTIVITES

- Le 13 juin 2015 : fête de la MJC à partir de 11h
- Le 19 juin 2015 : kermesse des écoles à partir de 18h
- Les 26, 27 et 28 juin 2015 : fête du village, apéritif offert le vendredi 26 juin à compter de 18h30
- Le 23 juillet 2015 : représentation théâtrale « Le malade imaginaire », par le théâtre du Fenouillet, 20h30 au théâtre de Verdure, représentation gratuite.